

## Vie associative: aide-toi et Papeete t'aidera!



Chaque année, la commune de Papeete enregistre des demandes de subvention émanant d'associations diverses œuvrant dans divers domaines allant du secteur de la jeunesse, du sport, du culturel, de l'insertion sociale et professionnelle, au tourisme...

Certaines d'entre-elles nécessitent un accompagnement tant dans le montage simple d'une action, voire d'un projet que dans les connaissances indispensables de ses droits et devoirs en tant que membre d'une association loi 1901.

Dans ce cadre, la ville propose une formation en GAO (Gestion Administrative et Organisation) du 7 au 10 novembre 2016 à l'hôtel de Ville de Papeete, en faveur de vingt-et-une personnes, chacune assumant une fonction de bénévole dans son association ou salarié, soit au total onze associations.

La formation, d'une durée de 20 heures, la première d'un programme de formations de deux sessions, poursuit les objectifs suivants :

- Faire acquérir à des bénévoles, membres ou salarié d'une association, des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la

- gestion administrative, financière et comptable, et humaine d'une association loi 1901 ;
- Faire acquérir des savoirs sur la conduite et le développement d'un projet en matière administrative, financière et comptable, de gestion de projet, de dynamique des acteurs et la communication ;
  - Se familiariser au dossier type de demande de subvention de la commune de Papeete ainsi qu'aux orientations définies par la municipalité.

L'animation de la formation est assurée par les CEMEA qui ont l'habitude d'intervenir ce cadre.

### **Communiqué de la ville de Papeete**